

ÉCOLE DE TEMPLEMOYLE.

Il y a à Templemoyle, dans le comté de Londonderry, une Ecole d'Agriculture, qui compte quelques années d'existence. Elle doit sa naissance à la Société d'Agriculture du Nord-Ouest de l'Irlande. On y enseigne l'agriculture aux fils des fermiers et des artisans.

La formation de cet établissement a coûté à ses fondateurs la somme d'environ £4,000, dont environ £3,000 ont été levés, d'abord, au moyen d'actions de £25, chacune, prises par des seigneurs, des messieurs et des membres de la Société d'Agriculture du Nord-Ouest. La compagnie des Epiciers de Londres, sur les propriétés desquels cette école est située, sont venus très généreusement à son aide, et l'amélioration de ces propriétés, due au bel exemple donné à ses tenanciers par la ferme de Templemoyle, a été pour cette compagnie une juste rémunération. Pour envoyer un élève à Templemoyle, il faut la recommandation d'un actionnaire, ou d'un souscripteur pour la somme de £2 annuellement. Le paiement annuel pour les élèves est de £10, et pour cette bagatelle, ils sont logés, nourris et blanchis, et instruits de manière à pouvoir devenir hommes d'affaires, agents directeurs, cultivateurs pratiques, maîtres d'école et commis. L'âge de 15 à 17 ans est le plus convenable pour entrer à l'école de Templemoyle ; car il ne faut qu'environ trois ans pour mettre les jeunes gens doués de talents ordinaires, et sachant lire et écrire, en état de remplir les emplois ci-dessus mentionnés."

Lorsqu'on achète des instrumens d'agriculture, on doit choisir ceux qui sont les mieux adoptés à la fin qu'on se propose et qu'on veut atteindre, ainsi qu'au sol et aux autres circonstances de l'entreprise ou du genre de travail auquel ils doivent être employés. C'est une mauvaise économie que de rejeter, à cause du prix, les instrumens les plus propres à faire l'ouvrage de la meilleure manière possible. L'avantage qui revient de l'emploi d'instrumens convenables est si considérable, que souvent le prix en est remboursé par ce qu'ils font gagner, dès la première année, et souvent, dès la première saison. Le plus pauvre artisan n'hésite pas à acheter l'outil adapté à son métier, dès qu'il est convaincu qu'il lui aidera à faire son ouvrage mieux et plus promptement. Il en doit être ainsi de l'agriculteur : en

voulant trop épargner, il peut tomber dans une mesquinerie qui lui deviendra domme geable, et dégrader son art, le rabaisser, et le mettre au niveau des occupations les plus viles.

A VIS.—M. GEORGE SHEPHARD Grenetier, de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

4,000 lbs.	Trèfle Rouge	d'Angleterre
4,000 lbs.	do do	Hollande
1,000 lbs.	do do	Franco
800 lbs.	do	Blanc de Hollande
200 lbs.	do	de Lucerne
800 lbs.	Mangel	Wurtzule
200 lbs.	Carotte	Blanche de Belgique
1,000 lbs.	Navet	de Suède, Pourpre amélioré de Lawson
500 lbs.	do do	Jaune de Bulloch
500 lbs.	do do	do d'Aberdeen
500 lbs.	do do	Blanc Globe
100 lbs.	do do	Six semaines ou Stubble

200 lbs. Carotte d'Attingham.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier ; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Sousigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Écosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

GEORGE SHEPHARD,

25, Rue Notre-Dame, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville. Montréal, 15 Mars, 1849.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts, chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis, du Bureau du Conseil de Ville

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à une heure ; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 15 Janvier, 1849,